



COALITION POUR DES  
multinationales  
responsables

# Rétrospective 2022



Préambule	01
Responsabilité des multinationales en Europe et en Suisse	02
Autres événements en 2022	06
Scandales actuels	08
La Coalition	11
Organisations membres	
Comité	
Secrétariat	
Comptes	14
Dépenses	
Recettes	
Perspectives pour 2023	16

## NOTRE MOUVEMENT EST TOUJOURS AUSSI FORT

Le 1<sup>er</sup> décembre 2022, nous avons déposé auprès du Conseil fédéral et du Parlement 217 509 signatures en faveur d'une loi forte et efficace sur la responsabilité des multinationales, récoltées en seulement 100 jours. C'est grâce à la participation de milliers de sympathisant-e-s comme vous que ce signal extrêmement fort a été possible : en récoltant des signatures dans la rue ou auprès de votre entourage, vous nous avez apporté un grand soutien.

Le nombre de signatures récoltées fait de notre pétition l'une des plus impressionnantes jamais connues en Suisse. Ce succès montre clairement que, deux ans après la votation sur l'initiative pour des multinationales responsables, la population estime toujours que les multinationales comme Glencore doivent répondre de leurs actes lorsqu'elles polluent des rivières ou détruisent des régions entières.

À présent, nous devons nous assurer que le traitement de notre pétition ne sera pas renvoyé aux calendes grecques et que l'élaboration d'une loi efficace débute enfin sous la Coupole fédérale. Dans les pays voisins, les choses avancent: ainsi, en février 2022, la Commission européenne a présenté un projet de loi détaillé qui, sur certains points, va plus loin que notre initiative de 2020.

Nous espérons pouvoir compter sur votre soutien durant l'année qui débute et vous en remercions d'avance.



**Rahel Ruch, Seraina Patzen & Oliver Heimgartner**  
Direction de la Coalition pour des multinationales responsables

# RESPONSABILITÉ DES MULTINATIONALES EN EUROPE ET EN SUISSE

## Une loi à l'échelle de l'UE est en bonne voie

En février 2022, la Commission européenne a présenté un projet de loi détaillé sur la responsabilité des multinationales.

Sur certains points, le texte va plus loin que l'initiative pour des multinationales responsables soumise au vote en 2020 en Suisse. Ainsi, en plus d'un devoir de diligence relatif aux violations des droits humains et à la destruction de l'environnement, le texte contient des dispositions liées à la protection du climat. Comme notre initiative en 2020, la loi de l'UE prévoit la possibilité pour les personnes lésées d'exiger des dommages et intérêts lorsqu'une

multinationale leur cause un tort. De plus, elle prévoit une autorité de surveillance indépendante, qui contrôlera les multinationales de manière proactive et pourra infliger des amendes en cas d'infraction.

La loi proposée par la Commission européenne doit encore être adoptée par le Conseil de l'UE et le Parlement européen. Ce dernier a déjà adopté en mars 2021 une résolution qui va au-delà du projet actuel. Il est donc probable qu'il exigera un durcissement de la proposition de la Commission européenne. Le Conseil de l'Union européenne a, quant à lui, déjà pris une position de principe en décembre 2022, qui soutient le projet de la Commission

		INITIATIVE MULTINATIONALES RESPONSABLES	CONTRE-PROJET ALIBI (en vigueur en Suisse depuis le 1er janvier 2022)	FUTURE LOI EUROPÉENNE
Devoir de diligence	Droits humains	✓	✗ (seulement pour le travail des enfants et les minéraux de conflit)	✓
	Standards environnementaux	✓	✗	✓
Autorité de surveillance	Autorité de surveillance habilitée à prononcer des sanctions	✗	✗	✓
Responsabilité civile	... pour les filiales à l'étranger	✓	✗	✓
	... pour les fournisseurs	✗	✗	✓

avec peu de changements. L'adoption finale de la loi est attendue en 2023.

En outre, un traité international sur les entreprises et les droits humains est discuté depuis plusieurs années à l'ONU. Mais la Suisse ne participe même pas à ces négociations, car elle n'a pas décidé d'un mandat de négociation. Le groupe de travail UN-Treaty, de la Plateforme des ONG suisses pour les droits humains, suit et commente l'évolution des négociations en collaboration avec la Coalition pour des multinationales responsables.

## Une promesse doit être tenue !

Les opposant·e·s à l'initiative pour des multinationales responsables – en particulier la conseillère fédérale Karin Keller-Sutter – ont combattu l'initiative en affirmant qu'elle prévoyait des dispositions « uniques au monde ». Ils et elles ont promis de s'engager pour une

loi suisse « coordonnée au niveau international » et pour que les multinationales en Suisse et en Europe soient mises « sur un pied d'égalité ».

Déjà avant la votation, ces déclarations étaient discutables : en effet, la France possède une loi depuis 2017 ; au Royaume-Uni, il est déjà arrivé que des tribunaux confirment la responsabilité de multinationales pour des torts causés à l'étranger ; en Allemagne et en Norvège, des processus législatifs étaient en cours et ont abouti peu de temps après le vote suisse.

Avec la loi prévue dans l'UE, il n'y a plus d'excuse possible : si les milieux politiques n'entreprennent rien, la Suisse sera bientôt le seul pays d'Europe sans responsabilité des multinationales. Celles et ceux qui, en 2020, disaient vouloir procéder de manière « coordonnée au niveau international » doivent maintenant contribuer à l'introduction rapide d'une loi forte et efficace sur la responsabilité des multinationales, comme dans l'UE.

## 217 509 signatures

Afin que les développements internationaux dans le domaine de la responsabilité des multinationales soient véritablement pris en considération en Suisse, nous avons décidé de lancer une vaste pétition. En récoltant 100 000 signatures en seulement 100 jours, nous voulions rappeler au Conseil fédéral et au Parlement la promesse faite en 2020 et faire en sorte que la Suisse introduise





elle aussi une loi forte et efficace sur la responsabilité des multinationales.

La mobilisation a été énorme : plus de 1000 personnes ont récolté des signatures sur près de 500 stands à travers toute la Suisse. Des bénévoles ont distribué plus de 600 000 pétitions dans les boîtes aux lettres aux quatre coins du pays. Enfin, des milliers de sympathisant-e-s ont récolté des signatures auprès de leur entourage, nous permettant de dépasser largement notre objectif initial. Le 1er décembre 2022, nous avons ainsi déposé 217 509 signatures à Berne, ce qui fait de cette pétition l'une des impressionnantes jamais déposées.



#### Des stands à travers toute la Suisse

En 100 jours, entre le 20 août et le 27 novembre, des bénévoles ont récolté des signatures sur près de 500 stands à travers toute la Suisse.



Photos: Flurin Bertschinger



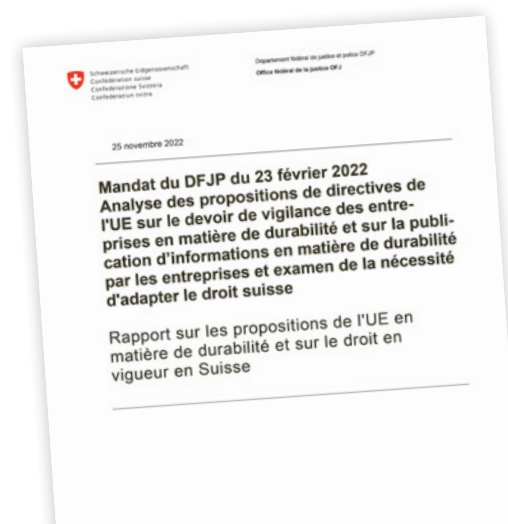
## Le Conseil fédéral demeure passif

Le 2 décembre, un jour après le dépôt de notre pétition, le Conseil fédéral a publié un rapport relatif à la responsabilité des multinationales annoncé depuis longtemps. Celui-ci conclut clairement que les différences entre le projet de loi de l'UE et la législation suisse actuelle (contre-projet alibi) sont «importantes». Cela ne semble pourtant pas préoccuper le Conseil fédéral. Au lieu de démarrer un processus législatif, il a en effet décidé de rédiger un nouveau rapport d'ici fin 2023 – une manœuvre dilatoire classique!

C'est une gifle pour tout-e-s celles et ceux qui se sont engagé-e-s pour récolter des signatures en faveur de notre pétition. Le Parlement doit donc prendre la situation en main et pousser le Conseil fédéral à agir. Une commission parlementaire traitera notre pétition dans les prochains mois. Cela donne la possibilité aux conseillères et conseillers nationaux, ainsi qu'à leurs collègues du Conseil des États, de se mobiliser. Nous ne manquerons pas de les y pousser et de leur rappeler, en cette année d'élections fédérales, la forte mobilisation de la population.

## Un rapport inacceptable

Un jour seulement après le dépôt de notre pétition-record, le Conseil fédéral a publié ce rapport. Bien qu'il reconnaisse des différences «importantes» avec la loi en vigueur en Suisse, le Conseil fédéral a décidé de repousser l'adoption d'une loi en Suisse aux calendes grecques.



# AUTRES ÉVÉNEMENTS 2022

## Série de conférences sur le business nocif du charbon de Glencore

Alors que la question de la sortie du charbon est au centre des débats politiques actuels, la multinationale suisse Glencore réalise des milliards de bénéfices avec cette matière première nocive pour le climat. C'est le cas par exemple en Colombie, où Glencore a intensifié massivement ses investissements dans la mine El Cerrejón.

Fin avril et début mai 2022, nous avons organisé une série de conférences dans six villes de Suisse alémanique et de Suisse romande. Ces conférences, qui ont bénéficié d'une bonne fréquentation, nous ont permis de nous entretenir avec Rosa María Mateus Parra, une avocate colombienne et Samuel Arregoces, un représentant de la région touchée de La Guajira, de la lutte qu'ils mènent depuis plusieurs décennies contre la mine de charbon de Glencore. Les expertes Silvia Steinger et Isolda Agazzi nous ont par ailleurs expliqué, à travers l'exemple de l'actuelle plainte de Glencore contre l'État colombien, comment les accords de protection des investissements favorisent des rapports de force qui font la part belle aux grandes multinationales.

## Réponse à la consultation sur l'accord de protection des investissements avec l'Indonésie

Fin septembre 2022, dans le cadre d'une procédure de consultation, nous avons pris position sur l'accord de protection des investissements planifié entre la Suisse et l'Indonésie. Les accords de ce type, originellement prévus comme instruments contre toute intervention arbitraire de l'État à l'encontre d'entreprises suisses actives dans des pays instables, sont aujourd'hui utilisés abusivement par des multinationales comme Glencore pour imposer leurs intérêts financiers. Grâce à ces accords, les multinationales peuvent en effet tenter des actions en dommages et intérêts auprès des États lorsqu'elles ne sont pas d'accord avec une nouvelle loi ou avec la décision d'un tribunal.

L'un des exemples les plus récents est celui de la plainte déposée par Glencore en 2021 contre l'État colombien. La multinationale a déposé cette plainte parce qu'elle n'acceptait pas un arrêt de la Cour constitutionnelle colombienne. Celui-ci interrompait en effet le développement de sa mine de charbon controversée de Cerrejón, parce que celle-ci mettait en danger l'approvisionnement en eau des communautés locales.



Selon la Confédération, le nouvel accord de protection des investissements avec l'Indonésie devrait être le premier d'une nouvelle génération et, ce faisant, serait destiné à avoir valeur de modèle. Nous avons donc examiné le texte de très près et avons constaté que même ce nouvel accord n'exclurait pas le type de plaintes que nous venons de mentionner. Nous exigeons donc que soient fixées dans l'accord, et cela de manière contraignante, l'obligation pour les multinationales de préserver les droits humains et l'environnement ainsi que l'interdiction de toute plainte en cas d'application de tels standards.

### Actions menées au Parlement

À chaque session de l'Assemblée fédérale, nous conduisons une rencontre avec le réseau parlementaire « Entreprises et droits humains ». Il s'agit d'un échange informel entre certains député-e-s du Conseil national et du Conseil des États appartenant au Centre, au PEV, aux Verts/libéraux, aux Vert-e-s et au PS. Lors de ces rencontres,

nous informons les parlementaires quant aux évolutions actuelles et discutons des approches possibles au Parlement.

En mai, puis en septembre 2022, les commissions des affaires juridiques (CAJ) des deux conseils se sont prononcées en faveur de l'initiative parlementaire Gredig « Lutter contre le travail forcé en étendant le devoir de diligence ». Celle-ci demande que le champ d'application du contre-projet alibi soit étendu au travail forcé. Vis-à-vis du public, les commissions ont déclaré explicitement que ce n'est pas seulement le thème du travail forcé mais aussi tous les développements européens dans le domaine de la responsabilité des multinationales qui devraient être abordés.

La Commission du Conseil national doit donc saisir l'occasion, pour développer une véritable loi sur la responsabilité des multinationales, sur le modèle international.

# L'UBS FINANCE DES MULTINATIONALES AGROALIMENTAIRES PROBLÉMATIQUES



multinationales agroalimentaires brésiliennes malgré le fait que celles-ci soient mêlées à de nombreux cas de déboisement illégal.

BrasilAgro et Marfrig produisent du soja et de la viande de bœuf à grande échelle. Des photos satellites montrent que, ces dernières années, les deux géants de l'agroalimentaire ainsi que leurs fournisseurs ont déboisé illégalement au moins 1500 km<sup>2</sup> de forêt et violé les droits des populations indigènes. Mais ce n'est pas tout : certains fournisseurs de Marfrig apparaissent régulièrement dans la liste publiée par le ministère du Travail brésilien pour signaler les entreprises imposant à leurs employés des conditions de travail proches de l'esclavage.

Le lobby des multinationales ne cesse de déclarer que l'« autorégulation » des entreprises est suffisante. Le scandale qui touche l'UBS démontre clairement qu'il s'agit de paroles creuses : en effet, peu de jours avant la première transaction financière avec BrasilAgro, l'UBS a allégé ses propres directives en matière de durabilité – probablement parce qu'en l'état celles-ci l'auraient empêché de conclure l'affaire.

Une enquête menée par la Société pour les peuples menacés, relayée par le *Matin Dimanche*, a révélé fin septembre 2022 que l'UBS avait financé deux

# MSC CRITIQUÉ POUR LE DÉMANTÈLEMENT DE SES NAVIRES

La Mediterranean Shipping Company (MSC), le plus grand armateur de porte-conteneurs au monde, a son siège à Genève. On estime que son chiffre d'affaires annuel dépasse largement les 20 milliards de francs.

Ce commerce, très lucratif, est extrêmement nocif pour le climat, mais ce n'est pas le seul problème : pour augmenter ses profits, la multinationale fait démanteler ses vieux navires sur des plages d'Inde et du Bangladesh, dans des conditions désastreuses.

Les travailleuses et travailleurs démantèlent les cargos à mains nues. Les décès sont fréquents, en raison de chutes, d'explosions, d'incendies ou d'étouffements à l'intérieur des navires. En outre, les démantèlements pratiqués sur une plage polluent fortement les eaux : des substances hautement toxiques – comme l'amiante ou les métaux et le mazout lourds – sont déversées directement dans l'océan. Les ouvrières et ouvriers travaillent souvent sans vêtements de protection, ce qui entraîne de graves répercussions sur leur santé.

Selon l'organisation NGO Shipbreaking Platform, 80 vaisseaux appartenant à MSC ont été démantelés sur les plages d'Alang (Inde) et de Chittagong (Bangladesh) depuis 2009. Il semblerait que les problèmes posés par ces sites de mise à la ferraille soient parfaitement connus de la multinationale. Cette dernière a ainsi tenté de dissimuler le démantèlement de ses propres navires, par exemple en cachant le logo du MSC *Georgia* sous une couche de peinture ou en faisant démanteler le *MSC Mirella* sous un autre nom à Alang. La vente de vieux vaisseaux à des chantiers de démantèlement douteux est une affaire lucrative pour MSC : elle lui aurait déjà permis d'empocher plus de 100 millions de dollars américains.



© Studio Fasching – Courtesy of NGO Shipbreaking Platform

# VIOLENCES AUTOUR DE LA MINE DE SOLWAY AU GUATEMALA

À El Estor, au Guatemala, la population indigène Maya Q'eqchi' se bat depuis des années contre la pollution environnementale causée par la mine de nickel Fénix et son usine de traitement, qui constituent une menace pour ses moyens de subsistance. La mine se trouve directement au bord du lac Izabal, le plus grand du Guatemala, et appartient à la multinationale russo-suisse Solway, dont le siège est à Zoug. En 2017, une soudaine coloration rouge des eaux du lac et la mort d'un grand nombre de poissons et d'autres animaux ont soulevé une vague de protestations contre la mine.

Solway a toujours fermement nié toute responsabilité dans la pollution environnementale observée aux alentours de la mine Fénix. Une enquête réalisée par le collectif international de journalistes *Forbidden Stories* et publiée en

mars 2022 a pourtant révélé que la multinationale est bel et bien consciente de la pollution causée par la mine et qu'elle met tout en œuvre pour dissimuler les faits.

Solway aurait soudoyé des « acteurs clés » et fait parvenir des « dons » importants à la police nationale du Guatemala, qui a toujours fait preuve d'une grande brutalité vis-à-vis des manifestant-e-s. Il semblerait par ailleurs que certaines mesures aient été envisagées pour enrayer les contestations, comme répandre des rumeurs sur la prétendue contamination au VIH de chefs locaux ou déclencher des incendies dans des champs. En outre, un journaliste qui rendait compte des mouvements de protestation de la population indigène et critiquait Solway a été mis sous surveillance par la multinationale.



© Forbidden Stories

## LA COALITION

Plus de 80 organisations de la société civile sont membres de l'association « Coalition pour des multinationales responsables ». Elles versent une cotisation annuelle, élisent le comité de l'association et participent aux différents groupes de travail de la coalition.

Le comité de l'association est composé pour moitié de représentant-e-s des organisations membres et pour moitié de personnalités indépendantes. Le comité se réunit chaque trimestre avec la direction du secrétariat.

Le secrétariat est composé d'une petite équipe qui travaille sur la campagne. Il est dirigé par la Directrice Rahel Ruch (politique) ainsi que Seraina Patzen (recherches & finances) et Oliver Heimgartner (communication), membres de la direction.

## PLUS DE 80 ORGANISATIONS MEMBRES





# COMITÉ



**Dick Marty**  
Ancien conseiller  
aux Etats PLR



**Dominique de Buman**  
Ancien conseiller  
national Le Centre



**Chantal Peyer**  
EPER



**Dietrich Pestalozzi**  
Entrepreneur



**Annina Aeberli**  
Bruno Manser Fonds



**Isabelle Bamert**  
Experte communication  
et campagne



**Sylvia Valentin**  
terre des hommes  
suisse



**Laurent Matile**  
Alliance Sud

# SECRÉTARIAT



**Rahel Ruch**  
Directrice



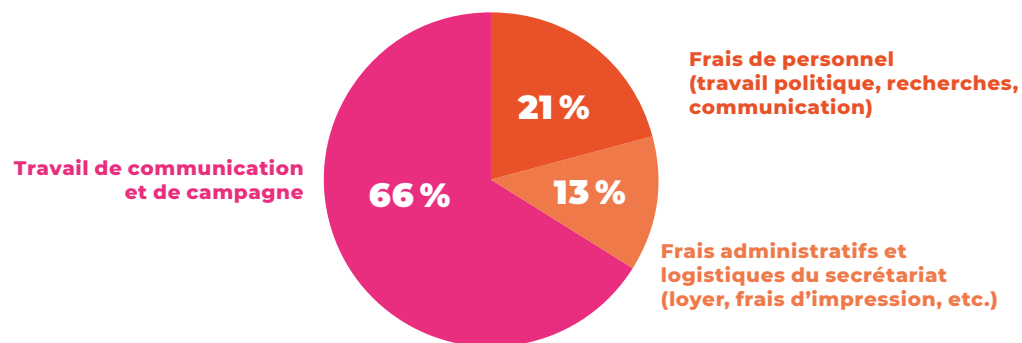
**Oliver Heimgartner**  
Responsable  
communication



**Seraina Patzen**  
Responsable  
recherches et finances



## DÉPENSES



Comme cela est courant dans le travail politique, environ un quart des dépenses a été consacré en 2022 aux frais de personnel. Il est important que le secrétariat dispose de ressources suffisantes et du savoir-faire nécessaire pour le travail politique, de campagne et de communication. Ainsi, la Coalition pour des multinationales responsables n'est pas dépendante des prestations coûteuses d'agences externes. 66% des dépenses ont été consacrées au travail de campagne et de communication sur le thème de la responsabilité des multinationales, à savoir l'organisation de conférences et événements d'information, l'envoi de lettres et brochures, l'impression d'affiches ou la diffusion d'informations sur Internet.

### Le lobby des multinationales ne doit pas avoir l'avantage en matière d'information

La Coalition pour des multinationales responsables s'engage pour la plus grande transparence possible. Pour des raisons tactiques, nous n'avons cependant pas publié notre budget de campagne lors de la campagne de votation de 2020, ceci car le lobby des multinationales, qui dispose de moyens nettement plus importants, n'a pas non plus publié son budget. Si seule une partie communique de façon transparente sur ses moyens dans le cadre d'une campagne de votation, cela introduit une inégalité

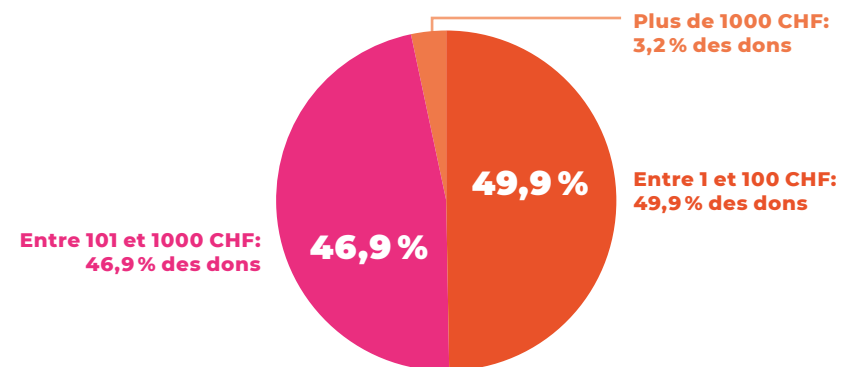
et les rapports de force sont déformés dans la perception publique.

Tant qu'il n'y aura pas de règles obligeant toutes les parties à s'engager à la transparence de la même manière, notre coalition continuera à ne pas publier d'informations détaillées sur son budget. De notre point de vue, il ne serait pas judicieux de donner au lobby des multinationales une longueur d'avance en matière d'information concernant la force de notre mouvement.

## RECETTES

La Coalition pour des multinationales responsables est financée exclusivement par les cotisations des organisations membres et les dons de particuliers. Selon leur taille, les organisations membres versent entre 50 et 6000 francs par an. Sans le généreux soutien de particuliers, il serait impossible de poursuivre la campagne sous la forme actuelle.

### Composition des dons



Le graphique ci-dessus montre que la majorité des dons à la Coalition pour des multinationales responsables provient de particuliers et qu'il n'y a que très peu de dons de plus de 1000 CHF. Le don le plus élevé atteint 10 000 CHF. En 2022, la Coalition pour des multinationales responsables a en outre reçu un généreux legs de 207 000 CHF, qui n'est pas inclus dans le graphique ci-dessus. Pratiquement tout les dons reçus proviennent de Suisse, seuls 2957 CHF ont été versés de l'étranger.

## VÉRIFICATION DES COMPTES

Nos comptes sont vérifiés par un organe de révision indépendant (Treuhand Lehmann AG) et sont soumis, avec le budget, à nos organisations membres lors de l'assemblée générale annuelle.

# PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2023

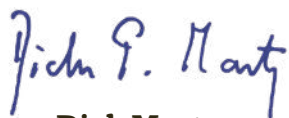
Notre pétition géante sera traitée au Parlement en 2023. Comme le Conseil fédéral a décidé, en décembre 2022, de reporter le traitement du sujet aux calendes grecques, c'est maintenant au Parlement d'agir.

Une chose est claire pour nous : nous ne tolérerons pas que la Suisse devienne bientôt le seul pays d'Europe sans responsabilité des multinationales. Si les autorités politiques persistent dans leur immobilisme, nous devons sérieusement songer à une nouvelle initiative populaire fédérale, voire à des réglementations cantonales.

De plus, 2023 est une année électorale importante : en octobre, le Conseil national et le Conseil des États seront renouvelés, puis la totalité du Conseil fédéral en décembre. Ces élections constitueront un facteur important dans le choix de la Suisse de se doter ou non d'une loi forte et efficace sur la responsabilité des multinationales.

Il est donc clair que nous avons du pain sur la planche pour 2023 et que nous aurons toujours besoin d'un large soutien pour accomplir nos tâches. Un grand merci d'avance pour vos dons !

Pour le comité,



**Dick Marty**

Membre du comité  
de la Coalition pour des  
multinationales responsables



**Chantal Peyer**

Membre du comité  
de la Coalition pour des  
multinationales responsables

## IMPRESSUM

**Coalition pour des  
multinationales responsables**

Monbijoustr. 31  
Case postale  
3001 Berne

info@responsabilite-multinationales.ch  
www.responsabilite-multinationales.ch  
031 390 93 36

# GRÂCE A VOTRE CONTRIBUTION, NOTRE TRAVAIL POURRA SE POURSUIVRE EN 2023

Merci d'avance pour votre don à l'aide du bulletin de versement joint ou directement via TWINT :

**Faites un don avec  
TWINT !**



Scannez le code QR avec  
l'app TWINT



Confirmez le montant et  
le don

